

OBJET DES DELIBERATIONS	DECISIONS DU CONSEIL
1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 13 septembre 2022	Unanimité
2. Compte-rendu de la délégation de pouvoirs au Maire	Prise de connaissance des informations
3. Aménagement d'un local communal jouxtant le jardin pédagogique	Unanimité
4. Décision budgétaire modificative	Unanimité
5. Modification tarification accueil périscolaire et extra-scolaire ALSH 1,2, 3 Soleil	Unanimité
6. Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement	Unanimité
7. Adhésion au club des territoires – Association Un plus bio	Unanimité
8. Reversement d'une part du produit de la Taxe d'aménagement perçue par la commune à Saint-Louis Agglomération	Unanimité
9. Acquisition par la Commune d'un appartement afin de maintenir l'objectif de service de 1ère nécessité médicale	Unanimité

A Kembs, le 21/12/2022

Le Maire

 Joel ROUDAIRE

Le secrétaire

 Floriane KIRCHHOFFER